MANUEL VALLS A PRÉSENTÉ HIER DE NOUVELLES MESURES

LA GUERRE À LA PAUVRETÉ



Ce nouveau plan a pour but d'endiguer la paupérisation grandissante de la société.

Le gouvernement a annoncé des initiatives pour lutter contre le fléau. Un combat crucial pour les 8,5 millions de Français concernés.

Insuffier une nouvelle dynamique à un combat qui n'est pas neuf. Et donner un coup de barre à gauche, alors que l'orientation sociale-libérale de la politique gouvernementale est dénoncée par une partie de la majorité. Le Premier ministre Manuel Valls s'y est employé, hier, en présentant de nouvelles mesures anti-pauvreté. Cette «feuille de route 2015-2017» est en réalité le deuxième volet d'un plan quinquennal, mis en œuvre il y a deux ans. Après le temps de la mobilisation des acteurs, est venu celui des réformes en profondeur pour endiguer un fléau qui touche 8,5 millions de personnes dans le pays, soit plus d'un Français sur dix.

Une prime d'activité mise en place La création d'une prime d'activité est la mesure phare de ce plan. Attendue depuis deux ans, confirmée par François Hollande l'été dernier, elle doit donner un coup de pouce aux travailleurs les plus modestes. Pour ce faire, le gouvernement veut fusionner deux dispositifs existants, la prime pour l'emploi et le RSA activité, jugés trop complexes et peu efficaces. La première est ainsi trop peu élevée (en moyenne 36 euros par mois) mais bénéficie parfois, selon Matignon, «à des personnes appartenant en réalité à des ménages aisés». En outre, c'est un crédit d'impôt, qui est donc effectif avec un an de décalage. Du côté du RSA activité, les reproches sont aussi multiples. Les démarches pour le réclamer sont si difficiles que seul un tiers de ceux qui y ont droit en font la demande. Et il n'est pas accessible aux personnes de moins de 25 ans n'ayant pas d'enfant à charge. La future prime d'activité se veut donc une réponse à ces défauts. Versée mensuellement, elle concernera les personnes occupant un emploi salarié et gagnant moins de 1 400 euros par mois. Accessible aux moins de 25 ans, elle sera aussi moins complexe à réclamer, afin de ne pas décourager les ayants droit. Au total, entre 4 et 5 millions de Français pourront toucher cette prime, qui coûtera 4 milliards d'euros par an à l'Etat, au 1er janvier prochain. Outre la prime d'activité, Manuel Valls a confirmé et précisé certaines orientations du gouvernement, notamment en faveur des chômeurs de longue durée. Au cœur d'un plan annoncé par le ministre du Travail, François Rebsamen, au début du mois, ils doivent bé-



néficier d'un meilleur accompagnement vers le retour à l'emploi. Le Premier ministre a enfin entériné la construction de logements sociaux pour y accueillir les familles sans-abri, encore très souvent logées à l'hôtel actuellement.

La paupérisation de la société

Malgré un bilan globalement positif des deux premières années de ce plan quinquennal, la pression est forte pour l'exécutif. Les récents rapports sur le sujet pointent une paupérisation de la société française depuis une dizaine d'années, après plusieurs décennies d'amélioration considérable. Selon l'Insee, entre 1,2 et 1,3 million de personnes sont passées sous le seuil de pauvreté entre 2004 et 2014. De son côté, le Secours catholique a constaté une augmentation du nombre de ses-bénéficiaires, notamment des couples avec enfant. Concernant le mal-logement, le dernier rapport de la Fondation Abbé-Pierre, rendu public fin ianvier, faisait état d'une «crise toujours aussi criante», avec plus de 3,5 millions de mal-logés et de sans domicile fixe. La poursuite du plan quinquennal était donc cruciale pour Manuel Valls, qui devait aussi faire oublier qu'à son arrivée à Matignon, en avril 2014, il avait tenté de rogner sur le budget de la protection sociale. Il avait ensuite dû lâcher du lest, notamment sur la revalorisation du RSA et des pensions des petites retraites. Pour le Premier ministre, les annonces d'hier étaient donc aussi un appel du pied à l'aile gauche de sa majorité.

À PARTIR DE OUEL SEUIL ?

A partir de quand est-on considéré comme pauvre en France ? Les

statistiques officielles se fondent sur une mesure relative de la précarité: le seuil de pauvreté. Celui-ci trouve la moitié de la population, l'autre moitié gagnant moins). Ainsi, d'après les derniers chiffres de l'In-

see, toute personne qui touche moins de 828 ou 933 euros par mois, selon le taux retenu, est considérée comme pauvre. Le seuil de pauvreté est ensuite adapté pour tenir compte du nombre de personnes dans un foyer.

